

REPUBLIC DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

REGION DE L'EST

DEPARTEMENT DU HAUT- NYONG

COMMUNE D'ABONG-MBANG

SECRETARIAT GENERAL

Cellule de Gestion des Projets et des Marchés
Publics



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

EAST REGION

UPPER -NYONG DIVISION

ABONG-MBANG COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N° 001/AAONR/C-AM/SG/CGPMP/2023 DU 18 SEPT 2023 2023 EN
PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA SENSIBILISATION ET LA
FORMATION DES EXPLOITANTS DES MOTOCYCLES A TITRE
ONEREUX DANS LA COMMUNE D'ABONG-MBANG,
DEPARTEMENT DU HAUT NYONG, REGION DE L'EST.

Financement : MINISTERE DES TRANSPORTS, Exercice : 2023.

Maître d'ouvrage : Maire Commune d'Abong-Mbang

1. OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Dans le cadre de la sécurisation routière, le Maire de la Commune d'Abong-Mbang, Maitre d'Ouvrage, lance *en procédure d'urgence* un Appel d'Offres National Restreint pour la sensibilisation et la formation des exploitants des motocycles à titre onéreux dans la Commune d'Abong-Mbang, Département du Haut Nyong, Région de l'Est.

Le présent Appel d'Offres fait suite à l'Appel à Manifestation d'Intérêt 001/AAMI/C-AM/SG/2023du 25 Août 2023, pour la pour la mise en œuvre de certaines actions de prévention et de sécurité routières dans la Commune d'Abong-Mbang.

2. CONTENU DE LA MISSION

Pour chaque localité, la mission du consultant consistera en des séances d'échanges ou des causeries éducatives à travers :

- a) L'identification en liaison avec la Commune d'Abong-Mbang, des points de rassemblement des exploitants des motocycles à titre onéreux ;
- b) L'identification des facteurs de risques en relation avec l'activité de mototaxis ;
- c) La formulation du référentiel de sensibilisation des exploitants des motocycles à titre onéreux ;
- d) La sensibilisation en liaison avec la Commune des exploitants des motocycles à titre onéreux.
- e) Mise en place des mesures incitatives pour amener les conducteurs à adhérer à la sensibilisation à travers la distribution des casques et des chasubles aux conducteurs en règle suivant la réglementation en vigueur.

3. DUREE D'EXECUTION

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de **quatre (04) mois**.

4. PARTICIPATION ET ORIGINE

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte à la liste des trois candidats pré-qualifiés ci-après :

N°	Noms des candidats pré-qualifiés	Adresses
1.	Ets TFM International	BP : 7048 Yaoundé. Tél : 675 252 489
2.	Ets SEIFORM	BP/ 7966 Yaoundé Tél : 656 762 748
3.	Ets KEM	699 923 109

NB : Les candidats de cette liste restreinte peuvent s'associer en groupement.

5. FINANCEMENT

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Ministère des Transports, Exercice 2023. Le budget prévisionnel de l'opération est de **quinze millions (15 000 000) FCFA**,

6. CONSULTATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie d'Abong-Mbang, Cellule de Gestion des Projets et des Marchés Publics, Tel. (237) 699 73 20 32 / 673 82 41 48.

7. ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier peut être obtenu à la Mairie d'Abong-Mbang, Cellule de Gestion des Projets et des Marchés Publics, dès publication du présent avis contre versement d'une somme non remboursable de : **20 000 (vingt mille) francs CFA payable à la Recette Municipale de la Commune d'Abong-Mbang.**

8. CAUTIONNEMENT PROVISOIRE

Sous peine de rejet, Les offres devront être accompagnées, pour chaque lot postulé, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire ou toute autre institution financière agréée par le Ministre en charge des finances présentée sur la liste jointe en annexes, et d'un montant égal à **trois cent mille (300 000) FCFA**

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 90 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

9. REMISE DES OFFRES

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en six (07) exemplaires dont un (01) original et cinq (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Mairie d'Abong-Mbang, Cellule de Gestion des Projets et des Marchés Publics, au plus tard le **11 Octobre 2023 à 12 heures**, locale et devra porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N° _____ /AONR/C-AM/SG/CGPMP/2023 DU _____ 2023 EN
PROCEDURE D'URGENCE POUR LA SENSIBILISATION ET LA
FORMATIONS DES EXPLOITANTS DES MOTOCYCLES A TITRE ONEREUX
DANS LA COMMUNE D'ABONG-MBANG, DEPARTEMENT DU HAUT
NYONG, REGION DE L'EST»**

“A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT”.

10. RECEVABILITE DES OFFRES

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou toute autre institution financière agréée par le Ministère chargé des Finances.

11. OUVERTURE DES PLIS

L'ouverture des offres sera effectuée en deux temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **11 Octobre 2023 à partir de 13 heures** précises, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

La commission de passation des marchés compétente établira séance tenante un procès-verbal d'ouverture des plis

A l'issue de l'examen des offres administratives et analyse des offres techniques, L'ouverture des offres financières sera effectuée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires dont les offres techniques auront obtenu une note technique égale ou supérieure à **quatre-vingt (80) points sur cent (100)**.

12. CRITERES D'EVALUATION

12.1 Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- Non présentation au-delà de 48 heures d'une pièce du dossier Administratif (autre que la caution de soumission) jugée non conforme ou absente à l'ouverture des offres ;
- Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces administratives ;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;



- Présence d'informations financières dans l'offre technique ou administrative.

12.2 Critères essentiels

La notation des critères essentiels ci-après se fera par points.

N°	Critères	Notation
1	Présentation de l'offre	05 points
2	Expérience du Soumissionnaire	25 points
3	Compréhension des Termes de Référence	15 points
4	Méthodologie et plan de travail	15 points
5	Compétence du personnel clé pour la mission	40 points.
Total		100 points

Les offres n'ayant pas obtenu au moins une note de 80 points sur 100 des critères essentiels, seront jugées techniquement non qualifiés et ne pourront accéder à l'analyse financière.

13. METHODE DE SELECTION DU CONSULTANT

Le consultant sera choisi selon la méthode qualité-coût : note technique sur 80 points et note financière sur 20 points conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

14. ATTRIBUTION

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre après évaluation est la mieux-disante, c'est-à-dire ayant obtenu la note finale la plus élevée, calculée selon la formule de pondération suivante : **Note finale= (80xnote technique + 20xnote financière) / 100.**

15. DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 120 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie d'Abong-Mbang, Cellule de Gestion des Projets et des Marchés Publics.

17. DENONCIATION

Pour tous actes contraires à la procédure réglementaire ou ayant trait à la fraude et à la corruption, bien vouloir saisir le MINMAP par téléphone ou SMS aux numéros suivants : **673 20 57 25/699 37 07 48.**

Ampliations :

- ✓ DD/MINMAP-HN ;
- ✓ ARMP (pour insertion au JDM) ;
- ✓ Pdt /CIDPM-C.AM ;
- ✓ Affichage ;
- ✓ Chrono et Archives.

Abong-Mbang, le 18 SEP 2023

Le Maire

(Autorité Contractante)



Nkol Nkot
414
Oyal Charmant